COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU

GROUPE ROMAND DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

SÉANCE DU 28 MAI, A NEUCHATEL.

Président : M. A. Oltramare.

Membres présents. — M. H. Borle, Mlle E. Bréguet, MM. A. Burger, G. Cuendet, P. Fabre, C. Favez, A. Ginnel, M. Jeanneret, H. Kaden, A. Labhardt, Mlle M. Leidenbach, MM. W. Liebeskind, P. Meylan, M. Niedermann, A. Oltramare, J.-L. Perrenoud, L. Stubbe.

Séance administrative.

M. A. Oltramare rappelle à l'Assemblée que la Société des Études latines a fêté, le 11 mars, à Paris, sa dixième année d'existence. Invité par M. Marouzeau à prendre la parole, lors de cette commémoration, au nom du Groupe romand et des membres étrangers de la Société, il n'a malheureusement pas pu se rendre à Paris. Il a dû se contenter d'envoyer à la Société des Études latines un télégramme en latin, dont il donne lecture à l'Assemblée.

La Société des Études latines ayant décidé de fixer à 40 francs la cotisation annuelle, le Comité du Groupe romand propose d'élever la cotisation de 10 francs à 12 francs, proposition adoptée après discussion. Le dernier dimanche de novembre est ensuite choisi comme date de la prochaine séance, qui aura lieu à Fribourg.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P. Fabre, professeur à l'Université de Fribourg, présente une étude fouillée, qu'il intitule modestement : *Quelques réflexions à propos de la tradition manuscrite du De bello ciuili.* Il estime qu'il y a intérêt à ajouter aux sept manuscrits utilisés communément un huitième, le *Neapolitanus*, qui complète le stemma généralement admis. Ce stemma est-il légitime? Même si l'on se refusait à en admettre le détail, on doit reconnaître, en tous cas, que les huit manuscrits ont un archétype commun, et la comparaison de certains passages de ces manuscrits permet d'affirmer que cet archétype laissait beaucoup à désirer, et qu'il ne remontait sans doute pas au delà du VIIIe ou du IXe siècle, puisque non seulement cet archétype, mais le manuscrit sur lequel il avait été copié

était écrit en minuscules. Constation importante, si l'on pense que, pour la *Guerre des Gaules*, l'archétype des manuscrits existants remonte au moins au IVe siècle. Malgré les efforts et l'ingéniosité des philologues, le texte de la *Guerre civile*, du fait même de la tradition manuscrite, est et demeurera inférieur à celui du *De bello gallico*.

II. — M. G. CUENDET, privat-docent à l'Université de Genève, compare *Cicéron et saint Jérôme traducteurs*. Cicéron condamne le mot à mot, mais il se vante de rendre la pensée et le ton de son modèle sans porter atteinte à la pureté du latin ; sa syntaxe et son vocabulaire échappent à l'influence du grec et la langue de son *Timée* ne se distingue pas de celle d'une œuvre originale. En revanche, saint Jérôme vise à la précision absolue ; dégagé de toute préoccupation littéraire, il accueille quantité d'hellénismes et il a fait de la *Vulgate* une copie fidèle, un calque du texte grec.

Cet intéressant exposé est suivi d'une discussion animée, qui donne l'occasion à M. Cuendet de préciser sa pensée sur quelques points et provoque un échange d'idées, dont voici l'essentiel : les différences constatées entre Cicéron et Jérôme trouvent leur explication dans la diversité des buts poursuivis ; les écrivains classiques n'ont pas tous compris la traduction comme Cicéron ; écrivant pour les petites gens, il est compréhensible que le traducteur de la Bible ait usé d'une langue populaire ; le caractère sacré du texte explique le scrupule du mot à mot ; certains des hellénismes signalés chez saint Jérôme ne sont souvent que des expressions du latin populaire ; enfin, la comparaison de l'*Itala* avec la *Vulgate* montre moins de servilité à la lettre et plus de respect de l'esprit dans la traduction de saint Jérôme que dans celles qui l'ont précédée.

Visite de collections scientifiques et artistiques.

Après un déjeûner pris en commun, les participants ont eu l'heureuse fortune de visiter, sous la savante direction de M. Vouga, professeur à l'Université, la belle collection des antiquités de la Tène, et, guidés par M. Jeanneret, professeur au Collège classique, fin connaisseur en matière d'art, ils ont pu admirer les principales toiles du Musée de peinture, ainsi que le vieux Neuchâtel, en particulier la collégiale et le château.

DIX ANNÉES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

La *Société des Études latines*, fondée le 22 mars 1923, a accompli en mars 1933 *dix années d'existence* et atteint le chiffre de *cinq cents adhérents.*

Ce double événement a été célébré par une fête intime, qui a eu lieu à la Sorbonne, dans la salle du Rapprochement universitaire, le samedi 11 mars, à dix-sept heures.

Une centaine de personnes avaient répondu à l'appel du Bureau, parmi lesquelles, outre M. Abraham, chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, personnellement empêché, M. Charléty, recteur de l'Académie de Paris, MM. H. Delacroix et F. Brunot, doyen et doyen honoraire de la Faculté des lettres, des inspecteurs généraux et inspecteurs d'Académie, de nombreux professeurs de la Faculté et des grandes Écoles, la plupart des membres de la Société habitant Paris et des représentants de la province et de l'étranger.

M. A. Ernout, professeur à la Sorbonne, président de la Société pour l'année courante, ouvrit la séance et souhaita la bienvenue en ces termes aux personnes présentes :

Mesdames, Messieurs,

Le devoir d'un président est d'être bref, et aujourd'hui plus que jamais. Néanmoins, avant de passer la parole à M. Marouzeau, je croirais manquer à un autre devoir si je ne remerciais tous les assistants d'avoir bien voulu s'associer, par une présence réelle, à la célébration de cet anniversaire. En premier lieu, l'expression de ma gratitude ira à M. le Ministre de l'Éducation nationale, qui, empêché par des obligations impérieuses d'être aujourd'hui des nôtres, a voulu montrer l'intérêt qu'il porte à nos études en déléguant en la personne de notre collègue M. Abraham le plus aimable et le plus compétent de ses représentants. Je remercierai ensuite M. le Recteur Charléty, dont nous savons l'attachement à la cause de l'antiquité ; M. le Doyen Brunot, un « ennemi du latin » comme le latin voudrait en avoir beaucoup ; M. le Doyen Delacroix, qui nous a déjà donné tant de preuves de sympathie effectives, notamment en aidant si heureusement à la création